

**Séminaire “Risques, assurances, responsabilités”
session 2006 – 2007**

**Thème : « La réparation des préjudices de l’Histoire »
Groupe sous la responsabilité de A. Garapon (IHEJ) et H. Muir-Watt (Université Paris I
Panthéon-Sorbonne)**

**Journée du jeudi 15 février 2007
programme**

La réparation du préjudice né de l’Histoire

Le groupe de travail a choisi de circonscrire le champ d’étude de la *réparation du préjudice né de l’Histoire* aux affaires de réclamations individuelles ou collectives introduites devant des juridictions civiles en vue d’obtenir réparation ou indemnisation d’une politique étatique – esclavage, spoliation, stérilisation, occupation des terres, *etc.* Aussi, les exposés et débats de la journée se concentreront principalement sur les actions introduites dans des Etats démocratiques et stables, excluant ainsi de son champ les questions posées par ce qu’on appelle désormais communément la « justice transitionnelle » et qui concerne les pays sortant de conflits violents.

Le groupe a adopté pour ses travaux la méthode des études de cas, en tentant de recenser les événements qui ont donné lieu à des actions en réparation, soit, en particulier, le génocide des Juifs d’Europe, l’esclavage, l’apartheid, la colonisation et le traitement des autochtones. Le groupe s’est ensuite efforcé d’ancrer son approche au plus près du droit : quels furent les argumentaires des demandeurs et des défendeurs ? A quels obstacles juridiques se sont-ils heurtés ? Quels sont les modes de réparations envisageables ? Quelles règles de réparation peuvent être généralisées ?

Une telle approche doit être complétée par une réflexion sur les dimensions temporelles, psycho-économiques et bien sûr politiques de la réparation judiciaire.

La diversité des situations, la richesse et souvent la complexité des argumentations juridiques ainsi que les multiples dimensions engagées par ces affaires ne peuvent cependant épuiser la question centrale : des juges peuvent-ils réparer les préjudices de l’Histoire ?

Membres du groupe de travail :

Joëlle Adda, Juge administratif, chef juridique de l’ARCEP, ancien rapporteur à la CIVS, chargée de cours à l’IPAG de l’Université Paris II

Frederick Davis, Avocat au barreau de New York, associé du cabinet Debevoise & Plimpton (Paris)

Antoine Garapon, Secrétaire général de l’Institut des Hautes Etudes sur la Justice (IHEJ), co-responsable du groupe de travail

Horatia Muir-Watt, Professeur de droit à l’Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), co-responsable du groupe de travail

Claire Waquet, Avocat au Conseil d’Etat et à la Cour de cassation

Gilles Wolkowitsch, Secrétaire général de la Fédération française des sociétés d'assurances, docteur d'Etat en droit, chargé de cours à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I) et à l'Université Paul-Cézanne (Aix-Marseille III)

Geneviève Helleringer, doctorante, Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), Secrétaire scientifique du groupe de travail.

Le groupe a en outre entendu :

Reg Graycar, professeur de droit à la Sydney Law School (Australie)

Richard Weisberg, professeur de droit à la Cardozo Law School (New-York, Etats-Unis) et avocat des parties civiles pour les affaires transatlantiques pour l'indemnisation de l'Holocauste.

Le groupe a par ailleurs le plaisir d'accueillir pour cette journée d'étude :

René Dussault, juge à la Cour d'appel du Québec (Canada)

Driss El Yazami, vice-président de l'instance Equité et Réconciliation du Maroc

Pierre Hazan, chercheur à l'université de Genève pour le Fonds national de la recherche suisse

Peter Kovács, juge à la Cour constitutionnelle de Hongrie, professeur de droit international à l'université de Budapest (Hongrie)

Francis McGovern, professeur de droit à Duke University(Etats-Unis)

Xavier Philippe, professeur de droit à l'Université Paul-Cézanne (Aix-Marseille III) et à l'Université Western Cape (Afrique du Sud)

Christian Schmidt, professeur à l'Université Paris IX-Dauphine

Et de recevoir en qualité de grand témoin :

René Rémond, historien et politologue, professeur émérite des universités, membre de l'Académie française, président de Fondation nationale des Sciences Politiques

Programme de la journée d'étude

Matinée

OUVERTURE

9h00 : **Accueil**, par Guy Canivet, premier président de la Cour de cassation

9h10 : **Introduction**, par Horatia Muir-Watt, Professeur de droit à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)

QUELLE HISTOIRE REPARER ?

L'Holocauste

9h30 : **Le cas du contentieux entre les banques suisses et les organisations juives**, par Pierre Hazan, chercheur à l'université de Genève pour le Fonds national de la recherche suisse

9h50 : *Le cas français*, par Gilles Wolkowitsch, Secrétaire général de la Fédération française des sociétés d'assurances, docteur d'Etat en droit, chargé de cours à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I) et à l'Université Paul-Cézanne (Aix-Marseille III)

Le communisme

10h10 : *Le cas de la Hongrie*, par Peter Kovács, juge à la Cour constitutionnelle de Hongrie, professeur de droit international à l'université de Budapest (Hongrie)

10h30 : Discussion

11h00 : Pause

L'esclavage

11h20 : *Le cas des Etats-Unis*, par Frederick Davis, Avocat au barreau de New York, associé du cabinet Debevoise & Plimpton (Paris)

Les stolen generations

11h50 : *Le cas du Canada*, par René Dussault, juge à la Cour d'appel du Québec (Canada)

L'apartheid

12h10 : *Le cas de l'Afrique du Sud*, par Xavier Philippe, professeur de droit à l'Université Paul-Cézanne (Aix-Marseille III) et à l'Université Western Cape (Afrique du Sud)

12h30 : Discussion

Après-midi

COMMENT REPARER ?

14h30 : *L'indemnisation des spoliations dues aux législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation : limites et exemple d'une « réparation du préjudice de l'Histoire »*, par Joëlle Adda, Juge administratif, chef juridique de l'ARCEP, ancien rapporteur à la CIVS, chargée de cours à l'IPAG de l'Université Paris II

14h50 : *Pratique et dilemmes des enveloppes globales*, par Francis McGovern, professeur de droit à Duke University(Etats-Unis)

15h10 : *La diversité des modes de réparation : l'exemple marocain*, par Driss El Yazami, vice-président de l'instance Equité et Réconciliation du Maroc

15h30 : *Aspects psycho-économiques de la réparation du préjudice de l'Histoire*, par Christian Schmidt, professeur à l'Université Paris IX-Dauphine

15h50 : Discussion

16h30 : Pause

CONCLUSIONS

17h00 : *La troisième génération de justice reconstructive*, par Antoine Garapon, Secrétaire général de l'Institut des Hautes Etudes sur la Justice (IHEJ)

17h20 : *Peut-on réparer l'Histoire ?*, par René Rémond, historien et politologue, professeur émérite des universités, membre de l'Académie française, président de Fondation nationale des Sciences Politiques

17h40 : Discussion

18h00 : Clôture des travaux.